http://ugtg.org/spip.php?article494



Pa konnèt mové

- Repères - Débattre -



Date de mise en lignejeudi 31 juillet 2008

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Copyright © UGTG.org

Il est essentiel que nous parvenions tous à comprendre que seul un retour aux sources est porteur d'espérance afin de maîtriser autrement notre présent et par conséquent mieux appréhender notre devenir.



La civilisation occidentale a échoué. Elle a entraîné avec elle dans sa chute un grand nombre d'autres civilisations. Et malheureusement pour nous, nous faisons aussi partie du lot de ces âmes violées, violentées, dékatyé, démantibilé... âmes errantes entre fit é fant, constamment en quête d'un repère- refuge hypothétique, mûri dans le vèglaj quotidien de la civilisation du maître.

Il en va ainsi pour tout ce qui se rapporte à notre histoire, à notre **Nou**, notre passé de descendants de nègres esclaves déportés du continent africain.

« Nous n'avons pour le mensonge et pour l'insulte aucun goût singulier. Nous nous faisons l'interprète de la situation présente. » C'est justement de la problématique du mensonge dans lequel nos corps et âmes ont baigné depuis nanni-nan-nan qu'il serait audacieux de débattre pour mieux comprendre.

S'il est légitime que des femmes à l'UGTG réclament un **bokantaj** sur les conditions de la femme au sein de l'organisation, il serait par ailleurs dommageable de tomber **glouk** dans des échanges à l'occidental nourris dans une culture du même nom, autodestructrice et hiérarchisée, qui ne sait que faire de ses femmes, que faire de son peuple en général.

Car si la civilisation occidentale est servie pour modèle, hier comme aujourd'hui, c'est bien parce qu'elle repose sur une logique d'organisation profondément insidieuse et suffisamment mystificatrice.

Ce projet-monde n'a été possible et perçu comme indépassable, parce qu'elle est et a toujours été, entretenu par l'emploi de la violence caractérisée, base fondamentale de la négation et de la falsification.

Une organisation civile où, sous prétexte de l' « Union », les peuples sont mis en concurrence hautement compétitive dans tous les domaines. **Une culture de la violence sociale organisée à l'encontre des plus faibles, des**

Copyright © UGTG.org Page 2/8

démunis, des handicapés, des travailleurs, des exclus, des non conformes à l'ordre préétabli. Civilisation inexorablement vouée au péril, par le délitement sournois et progressif du capital social si chèrement arraché par le passé (par ceux-là mêmes). Culture du traitement du mal par l'édulcoration qu'est la « discrimination positive », par exemple. Ou du konblaj non souhaité par l'alchimie des quotas : quota de femmes, quota d'arabes, quota de nègres, etc. etc.

Des discussions sur les conditions de la femme à l'UGTG et plus globalement de la femme en Gwadloup ne pourraient être exemptées du bénéfice par ailleurs d'un débat profond sur le comportement de l'homme guadeloupéen, sur le fonctionnement même de notre société guadeloupéenne en prise au mimétisme hexagonal collectif qui rythme notre quotidien.

Ni l'un, ni l'autre ne peuvent être dissociés des conditions de vie en situation successivement **esklavajizé**, niées puis **kolonizé**.

Historiquement, quels sont les repères sur lesquels nous devons chouké nos prétentions à débattre d'un tel sujet ?

Pourquoi à une certaine époque, la femme guadeloupéenne était-elle considérée comme le **Potomitan** de la famille

Quel était cet esprit qui animait tant de guadeloupéens à l'occasion des Konvwa et Koudmen?

Répondè réponn!!

Revenir à la source est essentiel. Pour nous aider à la compréhension de la situation actuelle, faisons tout de même un détour de circonstance par un extrait sur la femme, tiré de l'ouvrage de R.L P. ETILE intitulé : Etude sur une civilisation Négro-Africaine, l'Egypte Antique - <u>Editions MENAIBUC</u>.

Un bon **chaltouné**, susceptible de nous éclairer sur le chemin de Maât (Vérité-Justice dans le langage égyptiens anciens)

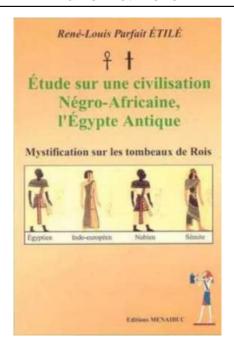
Un sage a dit : « Si vous voulez mesurer la valeur d'une civilisation, regardez d'abord comment elle a traité les femmes, les pauvres et les faibles »

Les femmes dans l'antiquité et la femme égyptienne.



Copyright © UGTG.org Page 3/8

Pa konnèt mové



« Dans le monde antique connu, seule la femme égyptienne semble avoir eu un statut égal à celui de l'homme. Dans l'Egypte pharaonique, hommes et femmes étaient égaux aux yeux de la loi : C'est une femme, la déesse Maât, qui symbolise la Vérité et la Justice.

Aujourd'hui, dans les trois religions qui sont présentées comme monothéistes, judaïsme, christianisme, et islam, la femme ne fut jamais considérée comme Dieu.

Le concept d'un Dieu masculin semble avoie toujours existé. Pourtant, la prédominance très ancienne de la déesse mère est un fait indiscutable. Dieu fut d'abord une femme. Soyons plus clair : Dieu fut d'abord Déesse.

En effet les Vénus stéatopyges (aux fesses grasses) furent les premières divinités (ayant visages humains) de l'histoire de l'humanité (voir aussi les statuettes aurignaciennes stéatopyges).

Dieu en tant que potentat unique et masculin n'a pas de tout temps existé dans nos croyances. [1]

Avant de parler des femmes de l'antiquité, jetons un coup d'oeil sur une catégorie de femmes persécutées à la fin du Moyen Age : Des guérisseuses, diabolisées par une Eglise à la recherche de boucs émissaires pour conforter son unité face aux hérésies, deviennent ces sorcières qui vont connaître l'enfer sur terre. Ces hommes misogynes de l'inquisition vont exorciser leur haine de la femme, coupable selon eux d'un péché originel. Le pape Innocent VIII (qui porte mal son nom) promulgue en 1484 la bulle Summis desiderantes affectibus où il exhorte les prélats à réprimer encore plus durement la sorcellerie. Il était admis que la femme était davantage tournée vers les pratiques magiques et qu'elle était plus souvent « un monstre ». Les femmes représentent plus de 80% des persécutés et lorsqu'elles sont reconnues coupables de sorcellerie, elles sont brûlées. « Elles sont plus méchantes » dit un ouvrage de l'époque. L'occident médiéval est donc très marqué par une domination totale de l'homme sur la femme. La femme est d'abord sous l'autorité de son père et lors d'un mariage éventuel, sous l'autorité de son mari. L'épouse doit obéir à son mari ; c'est lui qui gère les biens. La répression de l'adultère est enfermée à temps ou à perpétuité dans un couvent et perd sa dot ou son douaire. Le discours, souvent antiféministe, découle en partie du statut d'Eve dans la bible. En effet, la Bible donne à la femme la responsabilité du péché originel : « La femme vit que l'arbre était bon à manger et séduisant à voir, et qu'il était, cet arbre, désirable pour acquérir le discernement. Elle prit de son fruit (défendu par Yahvé) et mangea. Elle en donna aussi à son mari, qui était avec elle, et il mangea.

Après ce rappel, nous proposons de comparer la condition de la femme égyptienne de l'époque pharaonique avec la condition des femmes mésopotamiennes, grecs, hébreux et arabes de l'antiquité.

Copyright © UGTG.org Page 4/8

La femme mésopotamienne

Les lois babyloniennes, réunies pour la première fois en 1750 avant J.C. dans le code d'Hammourabi, précisent que le chef de famille (évidement un homme) est propriétaire de son épouse et de ses enfants. La femme ne peut pas disposer de sa dot librement. La dot est transmise aux enfants mâles après son décès. Pour l'épouse, un divorce relève d'un véritable « parcours du combattant ». Les lois, écrites en Mésopotamie, proclamaient la supériorité de l'homme.

L'Historien Hérodote a écrit à propos d'une loi de Babylone : « la plus honteuse des lois de Babylone est celle qui oblige toutes les femmes du pays à se rendre une fois dans leur vie au temple d'Aphrodite pour s'y livrer à un inconnu... Celles qui sont belles et bien faites sont vite de retour chez elles, les laides attendent longtemps sans pouvoir satisfaire à la loi ; certaines restent dans le temple pendant trois ou quatre ans ».

La femme hébreu

Yahvé créa l'homme à son image mais la femme est tirée de l'homme. (Gn 1/26, Gn 2/18, Gn 2/22) Puis la femme commet le premier péché de l'histoire de l'humanité (Gn 3/6), celui qui coûtera la vie à l'homme. A Sodome, c'est encore une femme qui désobéit (la femme de Lot, Gn 19/26). Puis dans la montagne, les deux filles de Lot font boire du vin à leur père pour coucher avec lui (Gn 19/30) à 19/38).

Pour la purification de la femme accouchée, on précise : si elle enfante une fille, elle reste deux fois plus longtemps impure que pour l'accouchement d'un garçon. (Le Lévitique 12). D'après Yahvé : un homme entre vingt et soixante ans vaut 50 sicles d'argent alors qu'une femme n'en vaut que 30. La valeur d'un individu est fonction de son sexe et de son âge. (Le Lévitique 27) Lorsque Myriam, ainsi qu'Aron, parla contre Moïse à cause de la femme kushite qu'il avait prise, seule Myriam est punie, bien qu'Aron se reconnaisse lui-même aussi coupable qu'elle (Les Nombres 12). Samson, un héros local, est consacré au Dieu Yahvé dès le sein de sa mère, et son « naziréat » est la source de sa force. Il est trahi par une femme, Dalila. Athalie (841-835 avant J.C) entreprend d'exterminer toute la descendance royale. (2 R 11/1)

On peut rajouter ce que dit l'Hébreu Paul :

(Paul est un homme qui déteste les femmes. Il suffit de lire ses épîtres pou s'en convaincre)

Paul est celui qui dit : « Le chef de tout homme, c'est le Christ ; le chef de la femme, c'est l'homme ; et le chef du Christ, c'est Dieu. », « Ce n'est pas l'homme, bien sûr, qui a été crée pour la femme, mais la femme pour l'homme. » « Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au seigneur : en effet, le mari est le chef de sa femme... », Pendant l'instruction, la femme doit garder le silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de faire la loi à l'homme. Quelle garde le silence. C'est Adam en effet qui fut formé le premier, Eve ensuite. Et c'est n'est pas Adam qui se laissa séduire, mais la femme qui, séduite, se rendit coupable de transgression » (1Cor11/3, 1 Cor 11/8 à 11/9, Cor 14/34 à 14/35, Ep 5/21...) [nb : Paul est aussi appelé Saul dans la Bible]...

La femme arabe

Période préislamique :

La femme bédouine était considérée comme un être faible, irresponsable. L'absence de statut mettait bien souvent la femme au même niveau que les chameaux chez les Bédouins. La naissance d'une fille n'était guère appréciée. Avant l'Islam, la coutume était souvent de tuer les filles à la naissance, en les enterrant vivantes. La volonté de la femme ne comptait pas dans le choix de son futur époux. C'est son père, son frère ou son tuteur qui décidait à sa

Copyright © UGTG.org

Pa konnèt mové

place. Il y achat de l'épouse. Le mariage pouvait se faire aussi par échange. La femme était une partie du patrimoine, un bien. Les épouses et les filles d'un défunt faisaient partie des biens à partager. Inversement, l'homme hérite de ses épouses. L'homme répudiait sa femme comme bon lui semblait.

Période Islamique

Bien que le Coran consacre une Sourate entière (la sourate 19) à Marie (la mère de Jésus), il est dit dans le Coran : « Les maris sont supérieurs à leurs femmes » Sourate 2, Verset 228

« Les hommes sont supérieurs aux femmes à cause de qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci... Vous réprimanderez celles dont vous aurez à craindre l'obéissance ; vous les reléguerez dans les lits à part, vous les battrez ; mais aussitôt qu'elles vous obéissent, ne leur cherchez point querelle... » Sourate 4 Verset 38...

La femme grecque

Dans la Grèce Antique, les femmes sont inférieures aux hommes. Elles ne sont pas citoyennes. Le mari a « le droit de vie et de mort » sur l'épouse et les enfants. La domiciliation masculine étouffait la voix des femmes comme on l'a rarement vérifié ailleurs. L'identité personnelle de la femme est niée. Elle est « fille de » ou « épouse de ». Aucune civilisation ancienne n'a accordé une place aussi visible, aussi tranquillement officielle, aux relations homosexuelles que celle de la Grèce antique. Le salut privilégié de l'homosexualité masculine est plus valorisant que la fréquentation des femmes dans la société grecque. Les grecs allaient jusqu'à mettre de jeunes garçons à la disposition des hommes de leur entourage.

Examinons la pensée deux Grecs, Platon et Aristote :

Platon (429-347 av. J.-C.)

Platon soutient que les hommes qui, dans leur première vie, « étaient lâches ou qui passaient leur vie dans l'injustice... furent changés en femmes à la seconde naissance », attestant ainsi de ce qu'être une femme est une punition du sort. Platon affirme que les femmes sont en toutes choses « moins bonnes » que les hommes. L'érotique homosexuelle masculine est valorisée dans la mesure où elle est le support de la transmission du savoir et de la pensée, de l'ancien au jeune (selon la pratique pédérastique de la cité grecque). L'hétérosexualité quant à elle est associée au registre de la procréation. L'homosexualité masculine est justifiée par une procréation intellectuelle et morale (accoucher les esprits). La procréation de l'esprit (homme avec homme) est supérieure à la procréation physique (femme avec homme)...

(Cf. : La République ; Le Timée ; Le Banquet)

Aristote (384-322 av. J.-C.)

Aristote situe la femme aux limites de la cité de la sauvagerie, de l'humain et de la brute. La capacité délibérative de la femme est nulle. Elle ne partage pas la position constitutive du citoyen. Il n'y a même pas de mot pour désigner la citoyenne ou l'Athénienne dans la cité. Aristote rapproche le destin de la femme à celui de l'esclave. Les femmes sont une menace pour la vie harmonieuse de la cité. Le « désordre » des femmes est pire que celui que sèment « les ennemis eux-mêmes ». Pour Aristote, la femme est un être « plutôt inférieur » alors que l'esclave « un être tout à fait médiocre ». La femme et l'esclave sont « des êtres faits naturellement pour obéir ». Les différences physiques ou « psychologiques » entre hommes et femmes ne sont pas seulement pensées en terme de supériorité-infériorité, mais définissent la « femelle » en termes de défectuosité, de manque, voire de monstruosité. Si le sperme du mâle dépérit, il engendre une femelle, qui ressemble à sa mère... S'il n'y avait que des géniteurs mâles, l'humanité serait parfaite.

(Cf.: Politique; De la génération des animaux)

Copyright © UGTG.org Page 6/8

La femme romaine

La femme romaine est une mineure perpétuelle. L'homme a droit de vie et de mort (uitae necisque potestas) sur sa femme (par exemple, le fait que sa femme boive du vin pouvait suffire!). La femme romaine reste sous la tutelle de son père jusqu'au mariage. Dans tous les cas, l'épouse a besoin du consentement de son tuteur...

D'après D. Gourevitch (directrice d'études à l'Ecole pratique des hautes études) et M-T Raepseat-Charlier (professeur à l'Université libre de Bruxelles): Trois incapacités principales frappent la femme: la puissance paternelle (patria potestas) du père de famille (pater familias), la tutelle (tutela) qui en est le substitut pour les pupilles et pour les femmes après le décès de leur père, et la manus (littéralement « la main », mais on emploie traditionnellement le terme latin pour désigner cette autorité maritale) du mari dans le cadre du mariage sous forme ancienne. »...

« L'obligation de fidélité conjugale n'existe à Rome qu'à charge de la femme » Et pour la sociologie du mariage : « la charge la plus importante des femmes est de recevoir (le sperme) et de protéger le produit de la conception. »... Selon Paul Veyne (Professeur au collège de France) : « l'homosexualité active (masculine) est partout présente dans les textes romains. Cicéron a chanté les baisers qu'il cueillait sur les lèvres de son secrétaire-esclave... Virgile avait le goût exclusif des garçons... Horace répète qu'il adore les deux sexes. » Plutarque écrivait : « La femme mariée idéale est muette et ne s'exprime pas en l'absence de son mari » Une autre phrase de l'époque qui veut tout dire : « Si nous pouvions vivre sans femmes, nous nous passerions volontiers de ce fardeau ».

La femme égyptienne

En Egypte, les femmes étaient les égales des hommes devant la loi. Des femmes ont eu droit à leur propre pyramide. La femme mariée possédait une partie des biens du couple. Les couples sont courants dans les peintures, les statuts, les bas-relief. Les égyptiens tiraient une fierté certaine de leur ascendance maternelle. L'importance accordée à la lignée maternelle était courante chez les africains noirs de l'Antiquité. Les femmes pouvaient intervenir librement au cours d'un procès, en tant que plaignante, accusée ou témoin. Sauf si un testament en décidait autrement, tous les enfants recevaient une part égale d'héritage. Les égyptiennes pouvaient se lancer dans les affaires et la société ne voyait aucun inconvénient à ce que les filles reçoivent un enseignement.

Même des ménagères, à Deir el-Médineh (une ville ouvrière de Haute-Egypte), savaient lire et écrire (voir les ostraca retrouvés sur ce cite). Légalement, les postes importants n'étaient pas fermés aux femmes (aucun texte égyptien ne s'oppose à la possibilité de promotion) Le dame Nébèt fut Vizir à l'Ancien Empire (Vizir est l'échelon le plus élevé de la hiérarchie sociale, juste au-dessous du pharaon ; le vizir était le bras droit du pharaon et le coordinateur de toutes les activités).

L'égyptienne possède une certaine liberté dans le choix de son époux (mais elle doit avoir l'accord de son père). Et si la femme adultère risquait de perdre des biens lors du divorce, il était jugé inacceptable qu'un homme puisse avoir des rapports sexuels avec une femme mariée. Les défuntes recevaient un mobilier funéraire similaire à celui des hommes.

Dieu, en Egypte, crée ensemble l'homme et la femme. Dès le IIIè millénaire, on trouve des femmes pharaons (femmes régnants seules) : On a trouvé de nombreux indices qui attestent du règne d'une femme dès la première dynastie (Mérit-Neïth est en réalité le troisième pharaon de la première dynastie) ; La femme pharaon Nitocris de la VIè dynastie ; La femme pharaon Sobek-Néférou de la XIIè dynastie ; La femme pharaon Hatshepsout de la XVIIIè dynastie (certainement la plus importante des femmes pharaons) ; Néfertiti, à la XVIIIè dynastie, épouse d'Akénaton, semble être pharaon car toutes les apparences nous laissent supposer qu'elle régnait avec son mari ; La femme pharaon Taousert de la XIXè dynastie.

Traditionnellement c'est l'homme qui régnait en Egypte, cependant personne ne s'opposait à l'accession des femmes au trône. Lorsque le pharaon (homme) était mineur, sa mère pouvait devenir régente.

Copyright © UGTG.org Page 7/8

Pa konnèt mové

(Remarque : nous ne mettons pas dans la liste des pharaons Cléopâtre parce qu'elle n'était pas d'origine africaine noire.... Cléopâtre est la dernière régnante de la dynastie ptolémaïque)

La légitimité découle de la femme et le futur roi est très souvent le fils d'une authentique princesse d'Egypte. Les reines sont dépositaires du sang divin.

L'égyptienne, femme noire, est légalement maîtresse de maison. La dame Péseschet, est la première femme médecin connue de l'histoire de l'humanité (IIIè millénaire). Elle a obtenu le titre de « Chef des femmes-médecins »

Dans la grammaire égyptienne, le collectif est féminin.

Selon Diodore (Historien grec ayant visité l'Egypte) : « Les maris (égyptiens) s'engagent dans le contrat de mariage à obéir en tout à leur épouse » Selon Hérodote (Historien grec ayant visité l'Egypte) : « chez eux (les égyptien), ce sont les femmes qui vont au marché et font du commerce de détail ; les hommes restent au logis, et tissent... » L'archéologie a montré que l'on pouvait trouver « Les textes des Pyramides » dans le tombeau des reines et d'après la religion égyptienne, c'est un homme, Seth qui commet le péché originel (mais l'humanité n'est pas condamnée comme dans l'ancien Testament)

L'équilibre cosmique, la vérité et la justice sont symbolisés par une femme, la fille bien-aimée de Rê, Maât.

La place de la femme, dans la société égyptienne est l'une des preuves de l'avance de cette Civilisation dans le monde antique. Les femmes bénéficiaient d'un statut beaucoup plus favorable dans la vallée du Nil que dans toutes les civilisations antiques étrangères. L'égyptienne fit grande impression sur le reste du monde antique. Malheureusement, avec l'invasion de l'Egypte par des peuples étrangers (sémites et indo-européens) à la Basse Epoque, l'égalité entre l'homme et la femme s'estompa.

Les Grecs et les Romains avaient recours à l'infanticide des bébés de sexe féminin. Grecs et Romains mettaient les nourrissons non désirés sur un tas d'ordures pour qu'il soient dévorés par les bêtes sauvages. Ce comportement barbare est inconnu à Kemet (l'Egypte)

Dans les autres sociétés anciennes étrangères (sémites et indo-européennes), les femmes étaient juridiquement inférieures aux hommes.

L'Europe du début XXè siècle (c'est-à-dire plus de cinq mille ans après le début de l'Histoire en Egypte) n'avait pas atteint dans ce domaine le niveau du « Pays des Noirs » (Kemet ou Kemmiou, « le pays de Kam » des Hébreux c'est-à-dire l'Egypte). Il a fallu attendre la seconde guerre mondiale pour voir la femme voter en France !... »

[1] N.B : De plus, la femme est la seule à transmettre les mitochondries à ses enfants et il temps de reconnaître « à haute voix » que la mère apporte plus dans le patrimoine génétique de l'enfant que le père

Copyright © UGTG.org Page 8/8